



**MAIRIE DE DREUX**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
Jeudi 30 MARS 2017

**Ville de Dreux**

L'an deux mil dix-sept, le trente mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le vingt mars deux mil dix-sept, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. HAMEL, maire.

**Présents :** M. HAMEL, Maire ; Mme de LA GIRODAY, Mme M'FADDEL NTIDAM, M. LE DORVEN, Mme PHILIPPE, M. POISSON, Mme ROMEZIN, M. ROSSION, M. CHAKKAR, adjoints ; Mme MARTIN, M. MAISONS, M. LEMARE, M. GABRIELLI, M. DERBALI, Mme GUERIN, Mme BAFFET, M. HOMPS, Mme KARADERE, Mme GUILLOT-MARECHAL, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M. ALIM, M. LEROUX, M. SOUNI, Mme WILLEMIN, Mme BERDANE IMERRADEN, M. LE BARBEY, Mme BARBE, M. MAGER MAURY, Mme DEPECHER-BOULLAIS, M. GAMBUTO, M. BONNEVALLE, M. TOUAZI, M. QERROUANI, conseillers municipaux.

**Excusés :** Mme LHOMME, M. HIRTI, M. JONNIER qui conformément à l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont désigné respectivement comme mandataire M. LE DORVEN, M. HAMEL, M. GABRIELLI.

**Absents :** Mme MAUPAS RABINE, M. GLADCZAK, Mme MAUBOUSSIN.

**Mme BERDANE-IMERRADEN** est désignée secrétaire de séance.

**Le Maire**

⇒ rend compte des décisions prises en application de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales

**Le conseil municipal**

⇒ approuve

- la création d'un poste de chef de service achats **(unanimité)**
- la création d'un poste de correspondant jeunesse musique **(unanimité)**
- l'ajustement de l'état des emplois Ville **(unanimité)**
- la modification de l'indemnité de fonction des élus communaux **(majorité des voix)**
- les modifications du règlement de fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement **(unanimité)**
- la modification du périmètre de la campagne incitative de ravalement des façades **(unanimité)**
- le versement d'une subvention dans le cadre du programme d'intérêt général **(unanimité)**
- la cession de l'immeuble 20 bis boulevard Louis Terrier **(majorité des voix)**
- la rétrocession foncière du Clos Saint Louis **(unanimité)**
- l'application du taux réduit de tva dans le lotissement du hameau de Malerne **(unanimité)**
- la modification du prix des lots du lotissement du hameau de Malerne **(unanimité)**
- la décision modificative n° 1 budget principal exercice 2017 **(majorité des voix)**
- la modification des crédits de paiement pour le gros entretien de voirie **(unanimité)**
- la modification des crédits de paiement pour la gestion globale et le renouvellement des installations d'éclairage public **(unanimité)**
- le bilan financier 2016 de la campagne de ravalement des façades **(unanimité)**

⇒ autorise Monsieur le Maire à demander des subventions

- à l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements pour la rénovation du théâtre **(unanimité)**
- à la région Centre Val de Loire pour la rénovation du théâtre **(unanimité)**
- au conseil départemental d'Eure et Loir pour la rénovation du théâtre **(unanimité)**
- dans le cadre du contrat Etat/région Centre Val de Loire pour les diagnostics amiante et plomb de l'ancien sanatorium **(unanimité)**
- à l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement des communes et de leurs groupements pour la mise en sécurité de l'école Saint Martin **(unanimité)**

- ⇒ autorise Monsieur le Maire à signer
- la convention pour le co-financement d'un emploi d'avenir pour l'association portugaise sports et loisirs drouaise et vernolitaine **(unanimité)**
  - une convention de financement d'un contrat unique d'insertion pour l'association Lire **(unanimité)**
  - une convention de financement d'un contrat d'avenir avec le dac hand ball **(unanimité)**
  - la convention relative aux modalités d'organisation administrative et financière de la prise en charge par la ville de Dreux des abonnements moins 26 ans/365 jours **(unanimité)**
  - l'avenant n° 1 à la convention de fourniture d'eau en gros à la ville de Vernouillet **(majorité des voix)**
  - l'avenant n° 1 à la convention de fourniture d'eau en gros à la commune de Muzy **(majorité des voix)**
  - la convention de prestation de service unique pour les structures petite enfance entre la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure et Loir et la ville de Dreux **(unanimité)**
- ⇒ débat sur le rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la commune de Dreux

VU pour être affiché le 31 mars 2017 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



  
Le Maire  
Gérard HAMEL